

Séance du **13 juin 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Le jardin de Demetan : création et exploitation d'un jardin d'enfants intégré au sein du Réseau VV. Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 73'000.— au budget 2024, dont CHF 15'800.— sont compensés par le Fonds de réserve pour création de nouvelles garderies (compte 9282.70) (2024/P18)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 18/2024, du 18 mars 2024, concernant « Le jardin de Demetan : création et exploitation d'un jardin d'enfants intégré au sein du Réseau VV. Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 73'000.— au budget 2024, dont CHF 15'800.— sont compensés par le Fonds de réserve pour création de nouvelles garderies (compte 9282.70) »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 73'000.— au budget 2024 pour la création et l'exploitation du jardin d'enfants situé à l'avenue de Gilamont 67 intégré au sein du Réseau VV ;
2. de financer, en crédit supplémentaire, les coûts de création par un prélèvement de CHF 15'800.— sur le Fonds de réserve pour création de nouvelles garderies (compte 9282.70) ;
3. de charger la Municipalité de porter régulièrement au budget courant de la Ville dès 2025 les charges et recettes liées à cet objet.

Ainsi délibéré en séance du **13 juin 2024**.

Adopté à l'unanimité tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 17 juin 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind